

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 JANVIER 2016

Convocation : 13 janvier 2016

Affichage compte rendu :

Conseillers en exercice : 33

PRÉSIDENT : M. PASSI

SECRETAIRE : H. BAZIN

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PASSI, maire, Mesdames CHARNAY, JANNOT, adjointes, Messieurs KHOUATRA, ROUTABOUL, SOULIER, adjoints, Mesdames FORNENGO, KAHOUL, TAIAR, STIENNE, BRACCO, FERNANDES RAMALHO, FAY, PERRIER, PALANDRE, conseillères municipales, Messieurs SEMARI, BAZIN, COMBAZ, ALLALI, HAOUES, MELLIES, BOUDJELLABA, PELOSATO, conseillers municipaux.

ONT DONNE PROCURATION : madame D'ANIELLO ROSA a donné procuration à Madame CHARNAY, monsieur BENOUI a donné procuration à monsieur KHOUATRA, madame MRAD a donné procuration à madame KAHOUL, madame BADIN a donné procuration à madame BRACCO, madame THEVENET a donné procuration à monsieur COMBAZ, madame GILLES a donné procuration à monsieur MELLIES, monsieur VERDU a donné procuration à monsieur SOULIER, monsieur BOUTY a donné procuration à madame JANNOT.

Présents : 23 procurations : 8

Monsieur le maire informe le conseil municipal des dernières démissions d'élus de la liste « Givors bleu Marine ».

Par courrier réceptionné le 24 décembre 2015, monsieur Christian BURTIN a fait savoir à la commune qu'il démissionnait de sa fonction de conseiller municipal.

Le suivant de liste, madame morgane MORFIN a démissionné par courrier réceptionné le janvier 2016.

Monsieur Nicolas PAUL a également démissionné par courrier réceptionné le 13 janvier 2016.

Madame Nelly GILLES, suivante de liste, est donc conseillère municipale de Givors depuis cette date.

Madame PERRIER et monsieur BOUDJELLABA indiquent qu'ils s'étaient abstenus pour la délibération n°5 « Autorisation d'ouverture dominicale pour l'année 2016 » adoptée lors du conseil municipal du 23 novembre 2015.

Monsieur le maire fait approuver le compte-rendu du conseil municipal du 23 novembre 2015 par **23 VOIX POUR ET 8 ABSTENTIONS (PERRIER, BOUDJELLABA, PALANDRE, PELOSATO, MELLIES, FAY, FERNANDES RAMALHO et GILLES par procuration)**

Arrivée de madame GASSA, de messieurs GAGNEUR et BOUTY

Présents : 26 procurations : 7

Monsieur le maire précise que les taux d'impositions des 3 taxes locales pour l'année 2016 seront adoptés avant le budget primitif.

N° 1

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES 3 TAXES LOCALES POUR 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE PAR 25 VOIX POUR, 2 VOIX CONTRE (PALANDRE, PELOSATO) ET 6 ABSTENTIONS (PERRIER, BOUDJELLABA, MELLIES, FAY, FERNANDES RAMALHO et GILLES par procuration) :

- ADOPTE les taux d'imposition des 3 taxes locales pour 2016.

N° 2

BUDGET PRIMITIF 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE PAR 25 VOIX POUR, 6 VOIX CONTRE (PALANDRE, PELOSATO, MELLIES, FAY, FERNANDES RAMALHO et GILLES par procuration), 1 ABSTENTION (PERRIER) ET 1 REFUS DE VOTE (BOUDJELLABA) :

- ADOPTE le Budget Primitif 2016.

N° 3

INDEMNITE DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE AU RECEVEUR MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE :

- DECIDE de verser à taux plein à madame Gueguen, receveur, au titre de l'année 2015, une indemnité dite « indemnité de conseil » d'un montant de 3 501.60 euros,
- DIT que les crédits sont prévus à l'article 6225 du budget primitif 2016.

N° 4

CIMETIERES COMMUNAUX : REVISION TARIFS DES CONCESSIONS FUNERAIRES

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE PAR 29 VOIX POUR, 2 VOIX CONTRE (PALANDRE, PELOSATO) ET 2 ABSTENTIONS (PERRIER, BOUDJELLABA) :

- ADOPTE les nouveaux tarifs proposés des concessions funéraires qui seront applicables à compter du 1^{er} février 2016.

N° 5

STATIONNEMENT SUR VOIRIE : TARIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE PAR 29 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS (PERRIER, BOUDJELLABA, PALANDRE, PELOSATO) :

- APPROUVE les tarifs qui seront applicables à compter du 1^{er} février 2016.

N° 6

TARIFS DE MISE A DISPOSITION DE MATERIEL COMMUNAL

Monsieur le maire propose de mettre en place une caution à hauteur de 50% du montant total du matériel mis à disposition.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE PAR 30 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS (BOUDJELLABA, PALANDRE, PELOSATO) :

- ADOPTE les tarifs de mise à disposition de matériel communal qui seront applicables à compter du 1^{er} février 2016 et la mise en place d'une caution à hauteur de 50% du montant total du matériel mis à disposition.

N° 7

TARIFICATION PISCINE MUNICIPALE ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE PAR 30 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS (BOUDJELLABA, PALANDRE, PELOSATO) :

- ADOPTE les tarifs des équipements sportifs qui seront applicables à compter du 1^{er} février 2016,
- ADOPTE les tarifs de la piscine municipale qui seront applicables à compter du 1^{er} mars 2016.

N° 8

TARIFICATION DES SALLES MUNICIPALES

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE PAR 26 VOIX POUR ET 7 ABSTENTIONS (BOUDJELLABA, PALANDRE, PELOSATO, MELLIES, FAY, FERNANDES RAMALHO et GILLES par procuration) :

- ADOPTE les tarifs proposés des salles municipales qui seront applicables à compter du 1^{er} février 2016.

Madame KAHOUL, présidente des centres sociaux, sort de la salle du conseil municipal et ne participe ni aux débats ni au vote de la délibération concernant cette association.

N° 9

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2016 CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC LES CENTRES SOCIAUX DE GIVORS

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE PAR 28 VOIX POUR, 4 ABSTENTIONS (MELLIES, FAY, FERNANDES RAMALHO et GILLES par procuration) ET 1 NE PREND PAS PART AU VOTE (KAHOUL) :

- AUTORISE monsieur le maire à signer la convention d'Objectifs et de Moyens avec l'association des Centres Sociaux pour l'année 2016,
- AUTORISE le versement d'une subvention de 224 800 euros à l'association des Centres Sociaux et d'une participation financière de 65 035 euros dans le cadre du CEJ,
- DECIDE de l'inscription des crédits correspondants dans le budget 2016.

Retour de madame KAHOUL

N° 10

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2016 CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (MJC)

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE PAR 29 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS (MELLIES, FAY, FERNANDES RAMALHO et GILLES par procuration):

- AUTORISE monsieur le maire à signer la convention d'objectifs et de moyens avec la Maison des Jeunes et de la Culture pour l'année 2016,
- AUTORISE le versement d'une subvention de 109 250 euros à la Maison des Jeunes et de la Culture,
- DECIDE de l'inscription des crédits correspondants dans le budget 2016.

N° 11

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2016 CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC LA MISSION INTERCOMMUNALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'INSERTION DANS LA VIE ACTIVE (MIFIVA)

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE :

- AUTORISE monsieur le maire à signer la convention d'objectifs et de moyens 2016,
- AUTORISE le versement d'une subvention de 77 000 euros à la Mission Intercommunale pour la Formation professionnelle et l'Insertion dans la Vie Active,
- DECIDE de l'inscription des crédits correspondants dans le budget primitif 2016 - article 6574.

Madame CHARNAY, présidente de l'AMAD, sort de la salle du conseil municipal et ne participe ni aux débats ni au vote de la délibération concernant cette association.

N° 12

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2016
CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS
AVEC L'ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN A DOMICILE (AMAD)**

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE PAR 32 VOIX POUR ET 1 NE PREND PAS PART AU VOTE (CHARNAY) :

- AUTORISE monsieur le maire à signer la convention d'objectifs et de moyens avec l'association pour le maintien à domicile pour l'année 2016,
- AUTORISE le versement d'une subvention de 30 000 euros à l'association de maintien à domicile,
- DECIDE de l'inscription des crédits correspondants dans le budget 2016.

Retour de madame CHARNAY

N° 13

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2016
CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION UNI-EST**

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE :

- AUTORISE monsieur le maire à signer la convention d'objectifs 2016,
- AUTORISE le versement de la subvention de 74 700 euros à l'association Uni-Est,
- DECIDE de l'inscription des crédits correspondants dans le budget primitif 2016 – article 6574.

N° 14

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2016
CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC LE STADE OLYMPIQUE DE
GIVORS RUGBY (S.O.G. RUGBY)**

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE PAR 29 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS (MELLIES, FAY, FERNANDES RAMALHO et GILLES par procuration):

- AUTORISE monsieur le maire à signer la convention d'objectifs 2016,
- AUTORISE le versement de la subvention de 44 500 euros au Stade Olympique de Givors Rugby,
- DECIDE de l'inscription des crédits correspondants dans le budget primitif 2016 – article 6574.

N° 15

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2016
CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS
AVEC LA SOCIETE DE SAUVETAGE DE GIVORS**

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE PAR 29 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS (MELLIES, FAY, FERNANDES RAMALHO et GILLES par procuration):

- AUTORISE monsieur le maire à signer la convention d'objectifs 2016,
- AUTORISE le versement de la subvention de 45 000 euros à la Société de Sauvetage de Givors,
- DECIDE de l'inscription des crédits correspondants dans le budget primitif 2016 – article 6574.

N° 16

**PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE A DESTINATION DES AGENTS MUNICIPAUX –
CONVENTIONS AVEC LE CASC**

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE :

- DECIDE d'attribuer une subvention de 113 097 euros au CASC au titre de l'année 2016,

- AUTORISE le maire à signer la convention financière avec le CASC,
- AUTORISE le maire à signer la convention de mise à disposition d'un agent sur un temps non complet de 17,5 heures par semaine avec le CASC,
- AUTORISE le maire à signer la convention de mise à disposition d'un local avec le CASC.

N° 17

CHAUFFAGE URBAIN DES VERNES - RAPPORT ANNUEL 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL

- PREND ACTE du rapport annuel 2014 du chauffage urbain des Vernes.

N° 18

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU GAZ – RAPPORT D’ACTIVITE 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL

- PREND ACTE du rapport 2014 du service public du gaz.

N° 19

**DELEGATION DE L’EXPLOITATION DES MARCHES PUBLICS
D’APPROVISIONNEMENT - RAPPORT D’ACTIVITE 2014**

LE CONSEIL MUNICIPAL

- PREND ACTE du rapport 2014 sur l'exploitation des marchés publics d'approvisionnement.

N° 20

**METROPOLE DE LYON –
RAPPORT ANNUEL D’ACTIVITE ET RAPPORT FINANCIER 2014**

LE CONSEIL MUNICIPAL

- PREND ACTE du rapport d'activité 2014 de la Métropole de Lyon.

N° 21

**GRAND LYON – SERVICE PUBLIC D’EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT -
RAPPORT D’ACTIVITE 2014**

LE CONSEIL MUNICIPAL

- PREND ACTE des rapports 2014 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement du Grand Lyon.

N° 22

GRAND LYON PROPRETE - RAPPORT D’ACTIVITE 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL

- PREND ACTE du rapport 2014 du service public d'élimination des déchets du Grand Lyon.

N° 23

PARC NATUREL REGIONAL DU PILAT - RAPPORT D’ACTIVITE 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL

- PREND ACTE du rapport d'activité 2014 du Parc Naturel Régional du Pilat.

N° 24

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GIVORS, LOIRE, ECHALAS POUR LE COLLEGE DE
BANS (SIGLE) - RAPPORT D’ACTIVITE 2014**

LE CONSEIL MUNICIPAL

- PREND ACTE du rapport d'activité 2014 du Syndicat Intercommunal de Givors, Loire, Echaldas pour le collège de Bans.

N° 25

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU GIER RHODANIEN (SIGR) -
RAPPORT D'ACTIVITE 2014**

LE CONSEIL MUNICIPAL

- PREND ACTE du rapport d'activité 2014 du Syndicat Intercommunal du Gier Rhodanien.

N° 26

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
POUR LES VILLES (SITIV) - RAPPORT D'ACTIVITE 2014**

LE CONSEIL MUNICIPAL

- PREND ACTE du rapport d'activité 2014 du Syndicat Intercommunal des Technologies de l'Information pour les Villes.

N° 27

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LES VACANCES ET LES LOISIRS (S.I.Va.L.)
RAPPORT D'ACTIVITE 2014**

LE CONSEIL MUNICIPAL

- PREND ACTE du rapport d'activité 2014 du Syndicat Intercommunal pour les Vacances et les Loisirs.

N° 28

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DU RHONE (SYDER) -
RAPPORT D'ACTIVITE 2014**

LE CONSEIL MUNICIPAL

- PREND ACTE du rapport d'activité 2014 du Syndicat Départemental d'Énergie du Rhône.

N° 29

**SYNDICAT RHODANIEN DE DEVELOPPEMENT DU CABLE (SRDC) -
RAPPORT D'ACTIVITE 2014**

LE CONSEIL MUNICIPAL

- PREND ACTE du rapport d'activité 2014 du Syndicat Rhodanien de Développement du Câble.

N° 30

**SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD
AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU RHONE**

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE 24 VOIX POUR ET 9 ABSTENTIONS (FORNENGO, PERRIER, BOUDJELLABA, PALANDRE, PELOSATO, MELLIES, FAY, FERNANDES RAMALHO et GILLES par procuration) :

- AUTORISE monsieur le maire à signer le protocole d'accord avec la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône.

N° 31

**CESSION D'UN BATIMENT COMMUNAL CADASTRE AI 150 :
VENTE NOTARIALE INTERACTIVE (VNI)**

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE PAR 31 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS (PALANDRE, PELOSATO) :

- **DONNE** un accord pour la vente de la parcelle AI 150 et de sa bâtisse selon le principe de la VNI,
- **CHARGE** Maître Bazaille de cette VNI,
- **AUTORISE** monsieur le maire à signer toutes les pièces et actes y référents et plus généralement faire le nécessaire à cette vente.

N° 32

**AUTORISATION D'OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES
POUR L'ANNEE 2016 - MODIFICATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE PAR 31 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS (PALANDRE, PELOSATO) :

- **APPROUVE** la modification proposée.

N° 33

EXTINCTION NOCTURNE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE PAR 27 POUR ET 6 REFUS DE VOTE (PALANDRE, PELOSATO, MELLIES, FAY, FERNANDES RAMALHO et GILLES par procuration) :

- **AUTORISE** le maire à mettre en œuvre l'extinction nocturne de l'éclairage public de 0h30 à 4h30,
- **AUTORISE** le maire à améliorer sa mise en œuvre en fonction des remarques des habitants et des considérations techniques et financières apportées par les services municipaux.

N° 34

PROTECTION FONCTIONNELLE ACCORDEE A DES AGENTS MUNICIPAUX

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE :

- **ACCORDE** la protection fonctionnelle à messieurs Benguigui et Voyant,
- **AUTORISE** la prise en charge par la commune de l'ensemble des frais d'avocat, d'huissier et de justice devant être engagés pour mener les actions nécessaires à leur défense.

N° 35

EMPLOIS SAISONNIERS ET TEMPORAIRES

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE PAR 31 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS (PALANDRE, PELOSATO) :

- **APPROUVE** la création des emplois ci-dessus nécessaires au recrutement d'agents non titulaires dans le cadre des accroissements temporaires d'activités pour l'année 2016.

N° 36

TABLEAU DES EFFECTIFS - MODIFICATION

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE PAR 31 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS (PALANDRE, PELOSATO) :

- **DECIDE** d'approuver la modification du tableau des effectifs telle qu'indiquée ci-dessus,
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2016, chapitre 012.

N° 37

COMMUNICATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

